

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

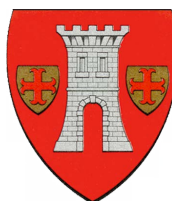
Cours de musique des Communes de Fischbach, Heffingen, Larochette et Nommern



Fischbach



Heffingen



Larochette



Nommern

Enseignement musical Division inférieure

Année scolaire 2020/2021

Cours de musique correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure (jusqu'au diplôme de la 1ère mention) telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes des Communes de Fischbach, Heffingen, Larochette et Nommern.

DETAILS DES COURS

FORMATION MUSICALE (solfège)	Cours	- Éveil musical – 2e / 3e année (1h / semaine) sur le plan régional et si la demande le justifie. En cas d'un nombre suffisant d'inscriptions, les cours d'éveil musical auront lieu dans les quatre communes. - 1 ^{ère} année (1h / semaine) - 2 ^e année (1,5h / semaine) - 3 ^e année (2h / semaine) - 4 ^e année (2h / semaine) - 4 ^e année renforcée (1h / semaine) - 1 ^{ère} et 2 ^e année adulte (2h / semaine) organisée si la demande le justifie
	Conditions d'admission	- Éveil musical : cycle 1.2 (5 ans au 31.08.) ou cycle 2.1 de l'École Fondamentale - 1 ^{ère} année : à partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale - Formation adulte : à partir de 15 ans
	Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.
FORMATION INSTRUMENTALE	Cours de 20 à 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton) - Cuivres : trompette / bugle / cornet, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone - Percussion - Guitare classique - Piano
	Conditions d'admission	Vents / percussion - avoir accompli les deux années d'éveil musical ou 1 année de solfège ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/test d'admission. Piano / guitare - Avoir fait la 2 ^e année solfège (cycle 3.2 de l'École Fondamentale) - Avoir un piano acoustique à la maison (pour le cours de piano) - Places limitées
FORMATION D'ENSEMBLE	Cours	- Ensemble instrumental (1h / semaine) Cours donné à un groupe de 3 élèves et plus
	Conditions d'admission	- Instruments admis : vents (bois et cuivres) et percussion - Avoir passé avec succès la 1 ^{ère} année d'études à l'instrument

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les lieux et horaires des cours seront communiqués aux parents.

La rentrée scolaire aura lieu **mardi, le 15 septembre 2020**.

FRAIS D'INSCRIPTION

Cours	Tarifs résidents
Éveil musical:	35 €
Solfège:	65 € (Adulte : 130 €)
Instrument:	115 € (Adulte : 230 €)

Réduction pour les membres d'une même famille (**) inscrits à l'école de musique :

- 2 membres d'une même famille inscrits - droit à une réduction de 16,66% sur le total des frais d'inscription.
- 3 membres d'une même famille inscrits - droit à une réduction de 25% sur le total des frais d'inscription.
- 4 membres d'une même famille inscrits - droit à une réduction de 40% sur le total des frais d'inscription.

(**) La notion de famille est associée aux membres ayant la même adresse (même domicile). La réduction s'applique pour chaque cours de chaque membre de la famille.

Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site: <https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

RENSEIGNEMENTS

Madame Kettel Claudine Tél: 621 267 817 / Email : musikant@pt.lu



Fischbach



Heffingen



Larochette



Nommern

Fiche d'inscription 2020/2021

Vous avez la possibilité de télécharger le fichier d'inscription sur le site www.larochette.lu

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **1^{er} juillet 2020 au plus tard** à

- l'Administration communale de Larochette (33, chemin JA Zinnen L-7626 Larochette Tél. :83 70 38-1, Fax : 87 96 46)
- ou à une des trois autres administrations communales de Fischbach, Heffingen, Nommern.
- ou par mail à : larochette@larochette.lu

La fiche est également à remplir par les anciens élèves!

Commune de résidence:

<input type="checkbox"/> Fischbach	<input type="checkbox"/> Heffingen	<input type="checkbox"/> Larochette	<input type="checkbox"/> Nommern
------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	----------------------------------

Nom et prénom de l'élève			
Lieu et date de naissance			
No. d'identification national	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

<i>Le (la) soussigné(e)</i>
Nom et prénom (parents/tuteurs)
Rue et numéro
Code postal et localité
Téléphone et/ou GSM
E-Mail

<i>désire inscrire</i> mon fils <input type="checkbox"/> ma fille <input type="checkbox"/>	<i>désire s'inscrire</i> <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/> nouvel élève <input type="checkbox"/>
--	---	---

aux cours de musique suivants

Éveil musical	2 ^e année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'École Fondamentale <input type="checkbox"/>	3 ^e année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'École Fondamentale <input type="checkbox"/>
Formation musicale (solfège)	1 ^{ère} année à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'École Fondamentale <input type="checkbox"/>	2 ^e année <input type="checkbox"/>
	3 ^e année <input type="checkbox"/>	4 ^e année <input type="checkbox"/> 4 ^e année renforcée <input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} et 2 ^e année adulte <input type="checkbox"/>	
Formation instrumentale	Instrument (voir page 2):	
Formation d'ensemble	Ensemble instrumental <input type="checkbox"/>	Instrument:

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique):	
	Solfège:	
	Instrument:	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'École de musique et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche (extrait du règlement grand-ducal du 10 avril 2020).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Mercredi, 1^{er} juillet 2020

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages)

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sous réserve des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.